

La Maison-Dieu, 171, 1987, 111-118

Claude WIENER

GENÈSE ET ÉVALUATION DU LECTIONNAIRE DOMINICAL

UNE ÉTUDE DE ELMAR NUBOLD

E. NÜBOLD a soutenu en 1984-85 sur le lectionnaire dominical¹ une thèse importante : 375 pages de texte très serré, plus une bibliographie de près de 350 titres (dont un bon tiers en d'autres langues que

1. Elmar NUBOLD, *Entstehung und Bewertung der neuen Perikopenordnung des römischen Ritus für die Messfeier an Sonn — und Festtagen* (La nouvelle ordonnance des péricopes du rite romain pour la messe des dimanches et fêtes — Genèse et évaluation), Paderborn, Verlag Bonifatius-Druckerei, 1986, 452 p.

L'auteur s'en tient strictement au lectionnaire dominical tel qu'il est présenté dans l'*Ordo Lectionum Missae* (OLM). Cela ne va pas de soi dans la mesure où on veut rejoindre l'ensemble proposé aux pratiquants du dimanche. En effet, on fait ainsi intervenir les quatre messes de Noël, le *triduum paschal*, la vigile de Pentecôte, le Sacré-Cœur, et on laisse de côté les fêtes d'obligation du Sanctoral (Toussaint et Assomption) et les fêtes et solennités qui peuvent l'emporter sur le dimanche. Cela fausse un peu certaines des analyses très poussées de l'auteur. J'ai pris pour ma part dans LMD 166 (p. 48, n. 2) un parti un peu différent, pas forcément meilleur.

l'allemand), une longue série de sources manuscrites complétées par des entretiens personnels avec plusieurs auteurs du lectionnaire², des index détaillés... bref, une somme sur un sujet important, qui vient compléter les apports du numéro 166 de La Maison-Dieu. Et comme une traduction française n'est guère probable, je voudrais donner ici un compte rendu assez détaillé pour faire apparaître le double aspect de ce travail : d'une part, *une étude très approfondie du lectionnaire dominical* replacé dans le cadre de son histoire (et de sa préhistoire), d'autre part *une critique* comportant des constats positifs et des désaccords assortis de propositions pour une éventuelle 3^e édition du lectionnaire après celles de 1969 et 1981. Je ne pense pas trahir la pensée de l'auteur en notant d'entrée de jeu qu'à son avis le *Coetus XI*³ a beaucoup trop subi l'influence française et francophone ; on devrait, pense-t-il, en revenir aux propositions trop peu écoutées des membres allemands, H. Kahlefeld et surtout H. Schürmann⁴. Étant ici quelque peu juge et partie, j'essayerai de me garder du chauvinisme...

★

La première partie (p. 19-170) est historique et se développe en 6 chapitres :

1. La discussion sur les péricopes dans le domaine germanophone avant les sessions internationales d'études liturgiques, 1920-1950 (23 p.).

2. J'ai été moi-même interviewé par E. NÜBOLD qui y fait plusieurs allusions.

3. Dans le cadre du *Consilium* pour la mise en œuvre de la réforme liturgique, le *Coetus XI* était la sous-commission chargée du lectionnaire de la messe.

4. Le prof. SCHÜRMAN, exégète à Erfurt (RDA) a été très actif dans le travail du *Coetus* jusqu'en 1966 et a conservé de très nombreux documents qu'il a communiqués à l'auteur. L'index des auteurs cités le fait apparaître comme de loin le plus souvent mentionné. Étant moi-même arrivé au *Coetus* après son départ, j'ai sur les travaux une vision un peu différente.

éditions du cerj

2. La discussion sur les péricopes en relation avec les sessions internationales d'études liturgiques⁵ et l'activité de la commission liturgique allemande, 1951-1955 (30 p.).

3. Le souhait d'une réforme des péricopes au plan mondial⁶, 1956-1960 (6 p.).

4. Contributions de différents pays à la discussion sur les péricopes dans les années 1952-1965 (33 p.).

5. La question des péricopes de la messe dans les «vota» pour le Concile jusqu'à la décision du Concile Vatican II (16 p.).

6. Le déroulement du travail sur les péricopes après la promulgation de la Constitution sur la liturgie (40 p.)

L'Allemagne tient ici, comme il est normal, une place prépondérante⁷ sans que les autres pays soient oubliés pour autant. La France vient au deuxième rang⁸. Le CPL et l'Institut liturgique de Trèves apparaissent comme les éléments les plus actifs de tout ce mouvement.

Sans entrer dans les détails, notons les grands traits de cette partie remarquablement documentée.

Avant le Concile, on voit apparaître une insatisfaction par rapport aux lectures dominicales du «missel romain de Pie V»⁹ : les fidèles qui n'ont pas d'autres contacts avec l'Écriture que la messe du dimanche sont nettement sous-alimentés. On réclame donc soit de pouvoir prêcher sur d'autres textes, soit d'ajouter des lectures à celles du missel, par exemple sous la forme d'un cycle alternant avec

5. Maria-Laach (1951), Sainte-Odile (1952), Lugano (1953), Louvain (1954).

6. Congrès international d'Assise (1956) et sessions internationales «Liturgie et mission» (Nimègue 1959) et «Mission et catéchèse» (Eichstätt 1960).

7. A ce niveau déjà, une place importante est donnée à un projet publié par H. SCHÜRMAN en 1952 (présentation détaillée pp. 35-42) et à un double projet de H. Kahlefeld de 1953-1963 (pp. 66-73).

8. Elle occupe les pp. 91-105, avec la description d'un projet sur 3 ans de P. JOUNEL (pp. 96-99) et d'un autre de J. FEDER et M. DANCHIN (pp. 99-104).

9. Sous le sigle «MR 1570» l'auteur renvoie en fait au missel tel qu'il était sous Jean XXIII. On s'étonne donc de voir figurer cette date de 1570 quand il s'agit de fêtes récentes comme le Sacré-Cœur et le Christ-Roi.

les lectures traditionnelles. Une série de questions prennent forme : faut-il un cycle de 3 ans ? de 4 ans ? Faut-il garder pour l'une des années l'ancien ordre ? Faut-il une lecture continue (ou semi-continue) des évangiles et/ou des épîtres ? Faut-il des lectures d'Ancien Testament ? Les diverses rencontres internationales permettent de confronter ces souhaits, tandis que les travaux d'histoire et de liturgie comparée mettent en évidence des constantes et familiarisent avec des systèmes autres que celui de la liturgie romaine.

Le Saint-siège, qui fait un pas en avant avec la liturgie de la Semaine Sainte, ne prend pas position, mais ne s'oppose pas aux requêtes formulées, dont beaucoup se retrouvent dans les vœux émis par les évêques, les supérieurs religieux et les facultés de théologie dans le cadre de la grande consultation préconciliaire.

Sur *le Concile* lui-même, Nübold est assez rapide. Il indique comment se fit l'élaboration des brèves mais décisives formules décidant une lecture « plus abondante, plus variée et plus adaptée » de l'Écriture dans la liturgie, et pour la messe un système donnant « en un nombre d'années déterminé » la « partie essentielle » (« *praestantior pars* ») *de la Bible*.

La mise en œuvre du Concile est longuement décrite, avec la présentation des membres du *Coetus XI*, son calendrier, la liste des documents de travail successifs. La détermination des principes généraux fit l'objet de négociations entre trois instances : *le Coetus* lui-même, parfois fort divisé (voire, dit l'auteur, manipulé par un petit groupe), le *Coetus relatorum* qui rassemblait les responsables de toutes les sous-commissions chargées des différents secteurs de la réforme, et les évêques du *Consilium*. Vint ensuite la mise en œuvre pratique ; elle comporta en 1967 un schéma imprimé envoyé dans le monde entier pour une consultation qui obtint un nombre énorme de réponses : 300 pages de remarques générales et 6 650 fiches portant sur des détails. Sur la dernière phase, où l'examen de ces réactions aboutit à un remaniement très important (non des principes, mais de la liste des péricopes), l'auteur passe

rapidement, faute de documents dans les archives Schürmann¹⁰. Tout cela s'acheva par la publication de l'*Ordo* de 1969, quelque peu modifié par la 2^e édition de 1981.



La seconde partie (pp. 171-391) est un examen du lectionnaire dominical en 7 chapitres de longueur très inégale.

1. Principes et fondements de la réforme des péricopes de la messe (8 p.).

2. L'abandon de l'ordonnance des lectures du missel de 1570 (9 p.).

3. La péricope évangélique comme sommet de la liturgie de la Parole (91 p.).

4. La péricope vétéro-testamentaire comme première lecture (54 p.).

5. Textes des écrits apostoliques comme seconde et des actes des Apôtres comme première lecture (37 p.).

6. Les possibilités de choix dans le lectionnaire des dimanches et fêtes (15 p.).

7. Le lectionnaire renouvelé par la messe des dimanches et fêtes — récapitulation (7 p.). L'acclamation à l'évangile est présentée à la fin du chap. 3¹¹ et le psaume responsorial avec son refrain occupe 10 pages du chap. 4.

Il n'est pas possible de suivre ici les analyses très détaillées de notre auteur. Il me semble plus opportun de reprendre quelques-unes de ses idées-forces, dont les dernières lignes de l'ouvrage (p. 391) donnent bien le climat. En voici la traduction :

10. Voir ci-dessus n. 4. Pour compléter NÜBOLD sur ce point, on pourra se reporter à mon article in LMD 166, pp. 37-46.

11. On relève ici des réflexions intéressantes sur l'acclamation, en particulier sur le caractère discutable de l'anticipation d'un verset de l'évangile : il vaudrait mieux avoir toujours un appel à la prière ou une invocation au Seigneur, qui pourrait naturellement s'inspirer du texte qui va être proclamé. C'est d'ailleurs ce qui est réalisé en quelque cas, que relève NÜBOLD.

L'ordonnance renouvelée des péricopes du rite romain pour les messes des dimanches et fêtes réalise dans une large mesure le vœu de la constitution sur la liturgie du Concile Vatican II. La lecture d'Écriture pour les fidèles de la messe dominicale est « présentée de manière plus riche, plus variée et plus adaptée » (35, 2). Mais cette ordonnance renouvelée a également besoin d'être améliorée et complétée. Les modifications de l'« editio altera » de l'OLM en ce qui concerne les dimanches et fêtes méritent à peine d'être mentionnées. Les propositions de modifications pour une « editio tertia » ne manquent pas. La structure fondamentale, réussie, de l'OLM n'a pas à être modifiée de manière essentielle. L'Église et ses réalisations fondamentales, auxquelles appartient la proclamation de la parole de Dieu, ont besoin d'un perpétuel renouvellement. Cela devrait valoir aussi dans l'avenir pour l'ordonnance des péricopes de l'Église : « Ordo lectionum semper reformandus ».

Dans le concret, voici quelques points principaux qui me semblent ressortir des réflexions de Nübold :

1. L'OLM est dans l'ensemble un grand progrès. Pour les temps privilégiés, on peut parler d'une réussite, qui appellerait seulement quelques retouches.

2. Malgré l'insistance de plusieurs (dont H. Schürman), l'abandon du système de lectures du « Missel romain de 1570 » n'est pas une erreur. Les éléments les plus vénérables ont été maintenus ; on est frappé de constater que le nouvel Ordo a été adopté (avec ou sans retouches) par un bon nombre d'Églises non catholiques, en particulier celles qui étaient restées attachées au « MR 1570 ». Le résultat œcuménique est donc positif, et le lien avec la tradition n'est pas rompu.

3. Les pasteurs qui souhaitaient une continuité d'une année à l'autre permettant aux fidèles une certaine imprégnation n'ont pas à se plaindre. Les textes qui reviennent chaque année¹² et ceux qu'on retrouve à la

12. C'est ici que E. NÜBOLD me semble se faire quelque peu illusion en comptant dans ce nombre plus de lectures qui n'en entendent réellement le pratiquant du dimanche (voir ci-dessus n. 1).

même date dans les parallèles synoptiques constituent un ensemble intéressant et significatif qui pourrait servir de base à une catéchèse.

4. Ceux qui craignaient des célébrations trop longues peuvent être rassurés : la longueur des textes lus à chaque messe est en moyenne un peu supérieure à celle du « MR 1570 » (22 versets au lieu de 16, 8) ; mais d'autres éléments de la célébration ont été abrégés. Il reste d'ailleurs la possibilité d'omettre la première ou la deuxième lecture. Sur ce dernier point, Nübold note fort justement qu'il faudrait agir de manière réfléchie avec un plan d'alternance, pour ne pas priver durablement une communauté soit de l'Ancien Testament soit des épîtres.

5. Les lectures d'évangile laissent de côté un trop grand nombre d'éléments synoptiques ou johanniques, soit totalement absents (l'auteur en relève 26) soit omis, si on utilise les lectures brèves (11 cas). Il est donc nécessaire, pour notre auteur, d'en revenir à la proposition d'un cycle de quatre ans, beaucoup trop vite rejetée par le *Coetus XI*. Aux trois années Matthieu, Marc (sans insertion de Jn 6) et Luc, il est proposé d'en ajouter une quatrième en trois étapes, dont la première et la troisième seraient johanniques et la deuxième faite de « grandes unités synoptiques ». Nübold ajoute qu'il a ébauché un plan pour une quatrième année des temps privilégiés, dont le manque de place ne lui permet pas de donner le détail.

6. Les lectures d'Ancien Testament sont en général bien choisies et en bonne harmonie avec l'évangile ou avec le temps liturgique. Certains découpages seraient à améliorer par l'addition de quelques versets.

7. La lecture semi-continue des épîtres peut avoir quelques avantages, mais qui n'en contrebalancent pas les inconvénients. Peu de pasteurs sont disposés à prêcher sur une épître pendant plusieurs semaines. La deuxième lecture restera donc au temps ordinaire et au temps pascal un corps étranger, rompant le lien entre les deux autres. D'ailleurs l'évangile doit être toujours la pièce maîtresse autour de laquelle s'ordonne toute la liturgie de la Parole. Il faut donc revoir entièrement cet ensemble et choisir

chaque fois la deuxième lecture en fonction des deux autres.

★

Que conclure après cette longue présentation ?

La première partie est d'un intérêt indiscutable. Elle mériterait quelques élargissements, à la fois sur les précurseurs non germanophones de la réforme et sur la toute dernière période de l'élaboration du lectionnaire. Déjà, telle quelle, elle rendra de grands services et on ne peut que souhaiter une traduction française.

La seconde partie est d'une extrême richesse. Elle repose sur des analyses très attentives de toute sorte ; elle fait ressortir très fréquemment des éléments intéressants sur les textes et leur relation entre eux ; elle propose une série d'aménagements de détail des plus intéressants, en particulier pour les temps privilégiés. Mais si on la prend dans sa totalité, avec le cycle de quatre ans et l'abandon de la lecture semi-continue des épîtres, c'est bien un nouveau lectionnaire qu'il faudrait réaliser, malgré les phrases rassurantes de la conclusion citée plus haut. Je suis pour ma part convaincu que le Coetus XI n'a pas réalisé une œuvre éternelle — peut être même pas une œuvre appelée à durer un siècle. Mais ne faut-il pas attendre quelques dizaines d'années avant de tout remettre en chantier ? Créer de nouvelles équipes, bousculer les habitudes qui commencent à se prendre... et engager les frais que représente l'élaboration d'un nouveau lectionnaire et sa diffusion dans toutes les langues, tout cela ne semble pas possible prochainement. Le moment venu, le travail de E. Nübold sera une des pièces — et non la moindre — à verser au dossier. Le ton modéré de sa conclusion m'amène à penser qu'il n'en souhaite peut-être pas plus.

Claude WIENER